



Le glaive, la balance et le bandeau

Institutions et archives judiciaires
dans la Somme
du Moyen Âge à nos jours

Journée d'études

Le 18 mars 2022 de 9h à 17h

Archives départementales de la Somme



Le glaive, la balance et le bandeau

Institutions et archives judiciaires dans la Somme du Moyen Âge à nos jours

Journée d'études - le 18 mars 2022

PROGRAMME

9h00 Conférence liminaire :

Plumes de fer et robes de papier, la Justice d'Ancien Régime par David Feutry, archiviste paléographe, docteur en histoire, membre du groupe de recherche « The Comparative History of Central Courts in Europe and the Americas ».

▣ Partie 1 : Les sources de l'histoire judiciaire

10h00 Les sources de la justice d'Ancien Régime aux Archives départementales de la Somme : un univers riche mais impénétrable ?, par Jean-Michel Schill et Laurine Erard, *Archives de la Somme*

L'institution judiciaire est chargée du règlement des crimes et délits, mais il s'est aussi exercé de tous temps une justice civile chargée d'affaires liées à la famille et aux biens immobiliers, complétant en cela notamment les archives notariales. Cependant, l'abord des fonds judiciaires est complexe, propre à décourager le chercheur.

Aux Archives départementales de la Somme, l'histoire du classement des archives de la justice d'Ancien Régime, la série B, commencée vers 1848, et jamais vraiment achevée, est complexe ; elle est le reflet du long processus des versements, d'extractions de documents de fonds d'archives privées, de l'évolution des pratiques dans la rédaction des instruments de recherche, de leur masse, de la complexité de l'organisation judiciaire, de problèmes de locaux pour l'entreposage, etc. À tout cela s'ajoute le problème des conditions de leur conservation matérielle.

10h20 Les sources médiévales de la justice échevinale d'Abbeville, par Raphaële Jaminon-Boinet, *Archives municipales d'Abbeville*

Les Archives municipales d'Abbeville conservent de remarquables documents médiévaux qui témoignent des prérogatives judiciaires de l'échevinage : la charte communale octroyée par le comte Jean de Ponthieu en 1184, mais aussi

deux cartulaires, le *Livre blanc* (1147-1521) et le *Livre rouge* (1184-1516). Le premier contient la copie d'actes officiels et de privilèges accordés par les comtes de Ponthieu et les rois de France. Le second, majoritairement composé de textes de justice criminelle, revêt un aspect jurisprudentiel.

Leur rédaction commence à la fin du XIII^e siècle, alors que le comté de Ponthieu échoit par alliance au roi d'Angleterre, Edouard I^{er}. Ainsi ces deux registres ont-ils valeur de preuve face aux nouveaux pouvoirs en présence. Mis en regard avec d'autres sources, ils apportent un éclairage incomparable sur la justice échevinale, les lieux de son exercice, mais aussi ses limites.

... Questions et pause ...

11h00 Les étonnantes archives tridimensionnelles des Conseils de Prud'hommes, par *Elise Bourgeois, Archives de la Somme*

Depuis 1806, les Conseils de Prud'homme ont à charge de conserver les dépôts des dessins et modèles de « fabrique » pour fournir à la Justice, si besoin est, la preuve irréfutable de priorité de la date de création. Au XIX^e siècle, la forme des objets industriels devient un atout essentiel de la compétition économique. La recherche de nouvelles formes est vitale pour l'industrie et la poursuite envers les contrefaçons, sévère et impérative.

Des centaines de boîtes soigneusement ficelées, cachetées, datées, estampillées, enregistrées ont été conservées dans les Conseils de Prud'hommes d'Amiens et de Friville-Escarbotin. Des milliers d'objets et dessins y sont consignés.

Tous égaux devant la loi, les dépôts des créateurs d'entreprises notoires côtoient ceux d'illustres inconnus. Ils témoignent de l'évolution de la forme des objets due à la technique, aux nouveaux matériaux, au mode de vie, à la mode, aux idées sociales et esthétiques, aux guerres et conflits sociaux. Ces étonnants documents tridimensionnels constituent le reflet de l'histoire de l'activité économique de notre département.

11h20 Les archives des Justices de Paix : des ressources inexploitées, par *Xavier Daugy, Archives de la Somme*

Création révolutionnaire, la justice de paix modifie, à compter de 1790, le maillage de la carte judiciaire de France. La loi des 16 et 24 août 1790 de la Constituante fait table rase de l'organisation judiciaire d'Ancien Régime ; la justice de paix se présente alors comme un outil idéal de la justice de proximité à l'échelon cantonal. Ce sont 41 justices de paix qui sont alors créées dans la Somme. Le juge, à la tête de cette nouvelle institution, reçoit des attributions civiles, pénales et administratives. Le but premier est de favoriser la conciliation entre les plaideurs et survit à l'ensemble des réformes judiciaires jusqu'en 1958. Les documents laissés par cette institution, conservés aujourd'hui dans les fonds départementaux en série L, en série M et en série U conservent de précieuses



renseignements sur la vie quotidienne des citoyens. Peu connus, les fonds d'archives des justices de paix sont, dans la Somme, les parents pauvres de la recherche dans les fonds judiciaires.

11h40 Les sources de la Justice après 1940 aux Archives de la Somme : entre sources historiques et usages de recherches, *par Stéphane Diépold, Archives de la Somme*

Les nombreuses réformes successives de la Justice (1958, 2010, 2020 entre autres) ont engendré la suppression, la création, ou la fusion de juridictions, s'accompagnant de transfert de compétences, à tel point qu'il est parfois difficile pour un néophyte de s'y retrouver dans l'organisation judiciaire française contemporaine du fait de sa constante évolution.

Par la volumétrie des documents produits par les institutions judiciaires, la collecte, le classement et le conditionnement prennent des proportions considérables pour les archivistes. Le volume conservé aux Archives de la Somme est estimé à près de 1,5 kilomètres linéaires regroupant les fonds de juridictions de l'ordre judiciaire (civil et pénal) ou de l'ordre administratif, essentiellement des archives relatives à l'activité judiciaire et très marginalement sur le fonctionnement et l'organisation des cours et tribunaux.

Les sources judiciaires servent des intérêts variés : généalogie personnelle ou professionnelle en raison de leur valeur probante, histoire, économie et sociologie.

... Questions et déjeuner ...

▣ Partie 2 : Écrire l'histoire des lieux de Justice

14h00 Le site Criminocorpus et la base Hugo, *par Marc Renneville et Sophie Victorien, Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice, CLAMOR UAR 3726 CNRS - ministère de la Justice*

Criminocorpus propose le premier musée nativement numérique dédié à l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Ce musée produit ou accueille des expositions thématiques et des visites de lieux de justice. Ses collections rassemblent une sélection de documents et d'objets constituant des sources particulièrement rares ou peu accessibles pour l'histoire de la justice. Les repères et les outils proposent des données et des instruments d'exploration complémentaires pour faciliter les études et les recherches.

Parmi les derniers outils mis en ligne sur la plateforme, la base de données HUGO, patrimoine des lieux de justice, est à la fois un instrument de récolement et de valorisation du patrimoine judiciaire (lieux de jugement et lieux d'exécution des peines). Son implémentation progressive contribue à une meilleure connaissance collective et partagée des lieux de justice dans un cadre pluridisciplinaire et dans

une perspective participative qui permet de fédérer les recherches menées dans plusieurs disciplines et par différents acteurs compétents sur le sujet (historiens, historiens de l'art, archivistes, professionnels de la justice, etc.). HUGO vise ainsi à présenter un tableau patrimonial inédit du parc judiciaire et pénitentiaire international, quel que soit le type d'édifice (ancien ou contemporain).

14h45 Identifier et documenter les espaces dévolus à l'exercice de la justice. L'exemple de la Somme, par *Isabelle Barbedor, chercheur, service de l'Inventaire du Conseil régional Hauts-de-France*

Différentes sources permettent de comprendre et de se représenter la complexité et la diversité des espaces dévolus à l'exercice de la justice, espaces qui donnent lieu à des aménagements spécifiques sous l'Ancien Régime (bailliage, présidial) et à partir de la Révolution (palais de justice, tribunal, justice de paix), du lieu de pouvoir au service public.

On peut ainsi observer l'évolution de leur localisation dans le département de la Somme et la place qui leur est assignée au cours du temps dans les villes et les bourgs ou encore leur évolution formelle liée à leurs fonctions.

15h30 Faire découvrir les sources judiciaires aux jeunes générations : l'atelier Investigation policière aux Archives de la Somme, par *Morgan Mazurier, Archives de la Somme*

Le service éducatif des Archives de la Somme propose un large panel d'ateliers pérennes aux thèmes généraux et classiques comme entre autre *la Somme dans la Première Guerre mondiale*, *À la Découverte des Archives* ou encore *les Cahiers de doléances*. Il peut permettre aussi, pour les enseignants qui le souhaitent, de travailler sur des thèmes plus précis comme c'est le cas pour l'atelier *Sciences et Investigations policières*.

En septembre 2015, un enseignant de lycée a contacté le service éducatif pour élaborer une activité mettant en lien la science et la justice. Cet atelier, fruit d'un travail collaboratif entre l'établissement et les Archives a permis à des élèves de devenir de véritables apprentis Sherlock Holmes et de se confronter à des documents saisissants.

... Questions et pause ...

▣ Partie 3 : Histoires et pratiques professionnelles

15h45 Heurs et malheurs archivistiques d'une directrice de greffe, par *Hélène Evrard, directrice principale des services de greffe, Tribunal Judiciaire d'Amiens*

Les nombreuses missions d'un directeur de greffe au sein d'un Tribunal judiciaire concernent principalement la constitution des archives au sein de la juridiction et la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives.

Les outils métier de pilotage de la gestion documentaire existent mais ils sont complexes et varient au fil du temps, avec des instructions évolutives et parfois antinomiques. La prise en compte du volume produit nécessite une gestion des espaces rigoureuse, voire de mettre en place une stratégie mutualisée du stockage en dehors des murs du tribunal.

L'évolution vers le numérique complexifie le processus de production documentaire, actuellement hybride entre le papier et l'informatique.

16h10 Panorama et évolutions des archives des juridictions et du ministère de la justice à l'heure de la dématérialisation, par *Antoine Messonier, Chef du département des archives, de la documentation et du patrimoine*

Les juridictions et les services du ministère de la justice (administration centrale, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse) produisent des documents très divers qui sont autant de sources sur notre société. Les interventions précédentes en ont donné beaucoup d'exemples. Mais qu'en est-il aujourd'hui à l'heure où, malgré les difficultés, la dématérialisation progresse au sein de la justice ? Les sources judiciaires habituelles des historiens sont-elles en train de disparaître ? de se transformer ? Ces changements remettent-ils en cause l'exercice de la sélection archivistique ? Cette intervention tentera de répondre à ces questions en brossant un panorama large des sources actuelles sur la justice, qu'elles soient encore papier ou déjà numériques, produites par les juridictions, les services locaux ou centraux du ministère de la justice. Un aperçu sera donné des principaux projets de dématérialisation en cours de déploiement.

16h40 Les archives de l'ordre des Avocats, par *Maître Guillaume Demarcq, bâtonnier d'Amiens*

17h00 Conclusion de la journée par *Anne Lejeune, directrice des Archives de la Somme*

